

DEPARTEMENT  
DE LA  
CHARENTE -MARITIME

-----  
VILLE DE ROYAN  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CCNSEIL MUNICIPAL

-----  
REUNION DU 12 AVRIL 1966 à 20 H.30  
-----

O B J E T :

Acquisition d'un microbus  
scolaire.

66071

Le douze avril mil neuf cent soixante six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 7 avril 1966 .

Etaient présents: M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, MM. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BENDER, BUJARD, LANUSSE, MOUCHOT BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, GACHET, BROTRÉAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, PECHEVIS, POUGET , Mme BIDEAU, Dr. DOMECCQ.

Représenté : M. BISCAYE par M. de LIPKOWSKI

Secrétaire : M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil .

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Commission des Finances, dans sa séance du 28 Mars 1966, a été amenée à examiner un certain nombre de dépenses supplémentaires à proposer à l'inscription pour le prochain budget supplémentaire.

Parmi celles-ci figure l'achat d'un microbus scolaire d'environ 25 places au prix de 18 000 F. Ce véhicule est envisagé pour le transport des élèves aux stades, aux aires d'évolution, aux centres médico-scolaire, et de rééducation physique, etc...

La Commission des Sports et la Commission Scolaire ont donné un avis favorable à cette acquisition et la Commission des Finances a proposé l'inscription au budget supplémentaire d'une somme de 3 000 F. correspondant à l'acompte à verser au moment de la livraison du véhicule (Octobre 1966). le reliquat sera inscrit au budget primitif 1967.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les avis favorables des Commissions Scolaire, des Sports et des Finances,

Considérant l'intérêt qu'il y a pour la Ville à acquérir un microbus pour le transport des élèves, tant aux stades et aires d'évolution, qu'aux visites aux centres médico-scolaire et aux séances de rééducation physique et de vaccination.

DECIDE :

- l'acquisition d'un microbus scolaire de 25 places d'un prix d'environ 18 000 F.
- que la somme versée au moment de la livraison, soit 3 000 F, sera inscrite au budget supplémentaire 1966 - chapitre -1 article 2150.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Député-Maire,  
L'Adjoint Délégué,



**APPROUVÉ**

ROCHEFORT-s/MER, 27 AVR. 1966

Le Sous-Préfet,

A handwritten signature in black ink, likely of the Sub-Prefect, is written below the official stamp.